



Pour votre information

L'insertion solidaire

INSERETZ est une entreprise associative intervenant sur l'ensemble du Pays de Retz Atlantique. Elle a pour mission l'insertion de demandeurs d'emploi dans une activité durable. L'association s'engage depuis plus de 25 ans à fournir des services de Qualité aux **Particuliers, Entreprises, Associations** et **Collectivités locales** du **Pays de Retz**. Un personnel qualifié est mis à disposition pour du **jardinage**, du **ménage**, du **repassage**, des travaux de **peinture**, de la petite **maçonnerie**, de la **manutention**, un **surcroît d'activité** ou encore un **remplacement temporaire**...

Utile. Contact au 02 40 82 80 37 ou contact@inseretz.fr. Site internet : <http://www.inseretz.org/>.



La vie des commerces

Bienvenue à :

- Amandine ORDRONNEAU, esthéticienne au salon Vent contr'hair, tél. 02 40 64 56 03 ou 06 52 54 35 15 ;
- Antoine LOUBIGNAC, producteur de spiruline, contact@algorcorp.com ;
- Franck TOULEAU, ARVTS (Automobile, Réparation, Vente, Tous Services), 6 rue du Docteur Drouart, tél. 06 09 41 34 40 ;
- Maria et Eduardo MOTA, Enduit Pro Mota (ravalement, enduit, peinture), 20 chemin de la Raize, tél. 06 35 95 19 89.

Expression des Elus de la minorité

Un PLU trop restrictif...

La phase de concertation du futur Plan local d'urbanisme se termine. C'est sur ces nouvelles règles que seront instruits les permis de construire. Certes, il est important que les constructions ne soient pas une gêne pour l'environnement immédiat, mais les choix de la nouvelle municipalité sont de réduire de façon importante les droits à construire des parcelles sur la commune. Cette réduction entrainera à terme une diminution de la valeur des biens de chacun. Il sera également plus difficile d'engager des programmes de rénovation.

Nous pensons qu'il aurait été souhaitable de travailler davantage sur les cônes de vues ainsi que sur la réglementation de chaque quartier. Celle-ci aurait pu être plus précise et recherchée, en particulier, concernant le découpage des zones. L'objectif principal devrait être d'améliorer et maintenir le bien-être sur Préfailles, plutôt que d'avoir cette attitude restrictive sur les droits à construire.

Nous restons à votre écoute. Vous pouvez nous contacter au 06 74 43 24 37.

Jean-Luc LE BRIGAND
Frédérique FEVE
Nicolas PACAUD

Droit de réponse de la majorité

Les élus de la majorité tiennent à rappeler que la minorité a été représentée au sein de la commission extra-municipale urbanisme depuis plus d'un an pour l'élaboration du projet de PLU. Aucune remarque et proposition évoquant le caractère restrictif du PLU par les représentants de la minorité n'a été émise. Le projet de PLU a été adopté à l'unanimité des membres de la commission urbanisme, (Y compris des élus de la minorité).

La protection des vues a fait l'objet d'un examen attentif dès le début.

Il n'en était pas de même dans le PLU de 2008 où aucune attention n'avait été apportée concernant la diminution de valeur des propriétés riveraines de constructions réalisées sur la corniche de Port Meleu, d'une part, et, d'autre part, des projets de Port Meleu et de la Cla, annulés par le tribunal administratif.

Calendrier des animations

Dimanche 20 septembre : Journée du Patrimoine (programme détaillé auprès de l'office de tourisme).

Vendredi 2 octobre : Daniel Guichard sur grand écran à 21h, Espace Culturel, tarifs : 5€ et 3€ (réservations à l'office de tourisme, billetterie ouverte sur place dans la limite des places disponibles).

Animations vacances de la Toussaint : Ateliers créatifs et jeux pour enfants, séances de cinéma, Halloween... (programme disponible à partir du 15 septembre).

Samedi 24 octobre ou dimanche 25 octobre : Vide ta chambre, Espace Culturel par l'Amicale des Petits Mousses.

Tout renseignement à l'office de tourisme, tél. 02 40 21 62 22

N'oubliez pas : FORUM des ASSOCIATIONS et ACCUEIL DES NOUVEAUX RESIDENTS

Dimanche 13 septembre à partir de 10h, Espace Culturel.

A votre agenda

Visitez la Réserve Naturelle Régionale avec notre technicien environnement Guillaume COCHARD. Sorties gratuites les samedis 19 septembre et 17 octobre de 9h30 à 12h. Inscriptions obligatoires à l'office de tourisme (tél. 02 40 21 62 22).

Conseil municipal : vendredi 9 octobre à 19h30, salle Sainte-Marie.
Don du sang : jeudi 22 octobre de 16h à 19h30, salle des fêtes de La Plaine-sur-Mer.
Prochaines vacances scolaires : du 17 octobre au 1er novembre inclus.



Qui y mouille, y reste...



Bimestriel - N°7

Septembre & Octobre 2015

Le Mot du Maire

Zéro phyto¹

Chères Préfaillaises, chers Préfaillais,

Depuis quelque temps, il n'est pas rare d'observer des herbes folles se développer à Préfailles. Beaucoup diront que ce n'est pas propre ! Cette situation résulte de la décision de la municipalité depuis le printemps 2015 de supprimer l'utilisation des désherbants. En effet, celle-ci a décidé de se lancer dans un projet ambitieux appelé « zéro phyto », afin de ne plus polluer les sols et les eaux de ruissellement. Cette action, à l'échelle du bassin versant de la baie de Bourgneuf, vise à participer au maintien de la qualité des eaux de baignade.

Pour la mise en œuvre de ce projet, les services techniques et le service environnement vont travailler ensemble, afin de mettre en application une méthode de gestion des espaces publiques respectueuse de l'environnement (brûlage thermique, arrachage manuel, paillage, eau chaude vapeur, etc.).

Comme de nombreuses communes, la municipalité de Préfailles souhaite modifier ses pratiques de gestion et mettre en œuvre le développement durable comme elle s'en était engagée dans son programme.

Le Maire,
Claude CAUDAL

¹ Aucun produit phytosanitaire

Permanence des élus

Maire

Claude CAUDAL, sur rendez-vous,
Le vendredi de 14 h à 16 h, et les autres jours, suivant possibilités.

Adjoint

Marie-Pierre FALCON, 1^{er} adjoint,
Population, CCAS, Communication
Le mardi de 10 h à 12 h.

Pierrick CARDINAL, 2^e adjoint,
Finances, Personnel
Le vendredi de 14 h à 16 h.

Liliane SAGER, 3^e adjoint,
Urbanisme, Environnement, Développement local
Le mercredi de 14 h à 16 h.

Jean-François DUPIN, 4^e adjoint,
Travaux, Sécurité
Le lundi de 9 h à 11 h.

Rendez-vous au 02 40 21 60 37

Ouverture de la Mairie

.....

Lundi :	14 h - 16 h 30
Mardi :	9 h - 12 h et 14 h - 16 h 30
Mercredi :	9 h - 12 h et 14 h - 16 h 30
Jeudi :	9 h - 12 h et 14 h - 16 h 30
Vendredi :	9 h - 12 h et 14 h - 17 h
Samedi :	9 h - 12 h

Directeur de la publication : le Maire, Claude CAUDAL
Rédaction et photos : le Service Communication, Pascal LERAY
Impression : Imprimerie Nouvelle Pornic, tél. 02 40 82 01 26
Tirage : 1300 exemplaires - Dépôt légal : 3^eme trimestre 2015

Bon à savoir !

Elections

En raison des élections Régionales qui se dérouleront les dimanches 6 et 13 décembre, il est exceptionnellement possible de s'inscrire sur la liste électorale jusqu'au 30 septembre 2015.

Tourisme

A compter du 1er janvier 2016, la compétence « tourisme » sera intercommunale. Dans ce cadre, la taxe de séjour sera perçue par la Communauté de communes de Pornic. Nous reviendrons sur les changements de fonctionnement que cela entrainera pour l'office de tourisme et la mairie, dans nos prochaines publications.



La commune réhabilite son blason

Composé par le peintre Paul MESSAC et adopté par délibération du Conseil municipal le 29 mai 1946, le blason de Préfailles s'est perdu au fil du temps, au point de ne plus figurer sur les entêtes de lettre et être remplacé par un logo représentant le Sémaphore de la Pointe Saint-Gildas, qui se devait, au départ, n'être qu'un vecteur de la promotion touristique locale. Monsieur le maire et ses adjoints ont décidé de réhabiliter le blason, dans ses armoiries d'origine. Redessiné par le graphiste Plainais Xavier MOINEREAU, il retrouvera d'ici peu toute la place qui lui revient sur les documents administratifs, techniques et autres supports de communication de la commune.

Définition héraldique :

Taillé de gueules sur sinople à l'ancre de marine posée en barre sur le taillé surmonté d'un triangle posé en barre. Le tout d'argent. De gueules chargé d'un mouton. Le sinople chargé d'un poisson. De tout d'or au chef d'argent chargé de 5 mouchetures de sable posées en fasce.

Les travaux à venir

ECOLE PUBLIQUE ET CENTRE NAUTIQUE		<p>Les travaux de rénovation de l'école publique démarreront aux vacances de la Toussaint par le remplacement de la chaudière. Seront prévus ensuite au cours des différentes vacances scolaires, l'isolation du bâtiment, la réfection des menuiseries, le ravalement des façades, la peinture, la mise en accessibilité. Fin du chantier prévu à l'été 2016.</p>	<p>Une réfection de l'étanchéité du toit-terrasse du restaurant scolaire sera entreprise pendant les vacances de la Toussaint (coût de l'opération: 7.624,80 € TTC). Le permis de construire concernant la restructuration de la capitainerie et de l'école de voile en Centre nautique (avec salle de convivialité) a été déposé en août. Les travaux débuteront en novembre.</p>	
--	--	--	--	--

Chapelle

DÉBUT DE LA 1ÈRE TRANCHE DES TRAVAUX	Commencés cet été, les travaux de restauration de la chapelle se termineront à l'automne. Ils consistent en un habillage du mur du chœur (avec pose d'un lambris, d'un placo-plâtre hydrofuge + peinture), la réfection de la façade Ouest de la toiture (transept inclus), et le remplacement de la porte du pignon Ouest. Le coût s'élève à 23.445,77 € TTC (y compris la maîtrise d'œuvre). L'éclairage par détection de deux tableaux, situés à droite et à gauche de la nef, sera réalisé par l'électricien des Services techniques.
---	---

Eclairage public

RUE DES AJONCS	Il était attendu; il arrive. L'éclairage public sera installé, cet automne, rue des Ajoncs (mise en place d'un système de détection, identique à celui de la rue du Bois Roux). Par ailleurs, les lampes mercure de la rue des Acaïas seront changées. Coût total de ces opérations pour le Syndicat d'énergie de Loire-Atlantique : 90.025,80 € HT (la participation communale s'élève à 55.202,05 € HT).
-----------------------	--

Urbanisme

PLU	L'enquête publique est en cours jusqu'au 6 octobre en mairie (salle Léon Hamelle), aux horaires habituels d'ouverture. Le Commissaire-enquêteur sera présent le samedi 5 septembre de 9h à 12h, le mercredi 16 septembre de 14h à 16h30, et le mardi 6 octobre de 14h à 16h30. Un registre d'observations est à votre disposition sur lequel vous pouvez notifier toutes vos remarques.
------------	---

Vie locale

CIMETIÈRE	La commune lance une procédure de relevage des concessions funéraires en état d'abandon, situées dans l'ancien cimetière. Des plaquettes sont collées sur les tombes concernées. Un procès-verbal est affiché en mairie et au portail du cimetière. Si vous êtes concernées par cette procédure ou si vous avez connaissance de familles qui pourraient l'être, nous vous remercions de contacter la mairie.
TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES	<p>PETITE ANNONCE</p> <p>Vous êtes titulaire d'un BAFA ou vous pouvez justifier de votre expérience auprès d'enfants ? Vous avez un peu de temps à donner ? Venez bénévolement rejoindre les TAP (temps d'activités périscolaires). Ces ateliers sont ouverts à l'école de 13h20 à 14h05 ; toutes les propositions d'activités seront les bienvenues, sachant, que s'agissant d'un moment de détente, elles doivent rester ludiques.</p>

Communauté de communes de Pornic

ORDURES MÉNAGÈRES

À partir du 5 octobre 2015, le bac au couvercle jaune (ou sacs jaunes) ne recevra que les emballages recyclables (cartonnettes, bouteilles et flacons en plastique, briques, emballages métalliques...). Les papiers, journaux et magazines devront être déposés dans des colonnes d'apport volontaire de couleur bleue. Le même principe sera appliqué pour le verre qui sera à déposer dans des colonnes de couleur verte ; il ne sera plus collecté en porte à porte. A cet effet, environ **8 nouveaux « points tri »**, de grande capacité, composés de colonnes verre et papier, seront installés sur Préfailles en complément des colonnes existantes. Les ordures ménagères seront toujours collectées une fois par semaine, avec une collecte supplémentaire en saison (les bacs « week-end » pour les résidents occasionnels vont disparaître au profit de colonnes permanentes d'apport volontaire).

EN RÉSUMÉ :

Collecte des ordures ménagères : tous les mardis + les samedis en juillet et août ;

Collecte des emballages recyclables : tous les mardis des semaines calendaires impaires ;

Collecte du verre, des papiers, journaux, magazines : en apport volontaire dans des colonnes dédiées ;

Enlèvement des encombrants : un passage par an, sur inscription, auprès de la Communauté de communes. Courant septembre, un guide du tri et le calendrier de collecte seront distribués dans les boîtes aux lettres.

Utile. Informations sur le site internet www.trionsensemble.fr et par téléphone au 02 51 74 28 10.

Etat civil

MARIAGES	Le 9 mai, Vincent GOUHIER et Tiphaine JOSTE	Le 23 mai, Michel GRAVAUD et Marion BOUYER
	Le 30 mai, Gaëtan LE CAHÉREC et Floriane RÉTHORÉ	Le 12 juin, Alexis GANDON et Marion BODY
DÉCÈS	Le 8 juin, François VESLOT, 81 ans	Le 13 juin, Serge RENOUX, 80 ans
	Le 14 juin, Annick MÉRIAU épouse EMERY, 67 ans	Le 25 juin, Marcel CROCHU, 86 ans
	Le 28 juillet, Jeanne ESNAULT veuve HAMIDOUCHE, 82 ans	

Informations pratiques

Zone bleue

Elle est instituée du 15 juin au 15 septembre, en centre bourg (75 emplacements matérialisés au sol + panneaux réglementaires), du lundi au dimanche de 9h à 12h et de 14h à 19h. Temps de stationnement autorisé : 1 heure ; pose d'un disque bleu obligatoire sur le tableau de bord (*offert par la commune dans la limite du stock disponible*).

Gilets jaunes

Pour rappel, le port du gilet jaune fluorescent est obligatoire (matin et soir) pour les enfants qui empruntent les transports scolaires. Il doit être mis dès la sortie du domicile le matin ou la descente du car le soir ; ainsi les élèves sont visibles des autres usagers de la route.

Exposition sur le centenaire de la guerre 14-18

La commune de La Plaine sur Mer projette la réalisation d'une exposition sur le centenaire de la guerre 14-18 qui pourrait faire l'objet d'une ouverture au public au cours du 3^{ème} trimestre 2016. Un appel est lancé afin de recueillir des photos de famille, lettres et autres objets de cette période, afin de retracer l'histoire et la mémoire de cette époque. Les documents seront scannés, puis rendus à leurs propriétaires. Pour tout renseignement, contacter la médiathèque Joseph Rousse au 02 51 74 81 92.

La vie associative

Du changement dans l'attribution des subventions communales

Les dossiers de subventions 2016 seront envoyés courant octobre. La commune envisage désormais de financer des projets spécifiques, ayant un intérêt lié au service public et/ou un intérêt pédagogique, plutôt que de financer le seul fonctionnement des associations. Les montants attribués seront proratisés en fonction du nombre d'adhérents préfaillais au sein de chaque association, notamment pour celles à vocation sportive.

Les **Randonneurs Préfailles – La Plaine sur Mer** se retrouvent pour leur marche hebdomadaire (départ de la descente de la Grande plage) : les jeudis 3 et 10 septembre (départ à 9h ; sortie en Brière le 10), puis le vendredi à compter du 18 septembre (départ à 14h30). Renseignements auprès de Nelly PATACCHINI au 06 99 10 57 46.

Les chiens de sauvetage de l'association **Action chiens de sécurité aquatique** seront à l'entraînement les 6 septembre (au port) et 11 octobre (à la Pointe St-Gildas ou Port-Meleu) à partir de 9h30. Renseignements auprès de Joëlle PINSON au 06 09 60 21 99.

Tous sur le pont !

Le pont de Saint-Nazaire fête ses 40 ans. A cette occasion, le Département de Loire-Atlantique organise un événement ouvert à tous, le dimanche 27 septembre 2015. Le pont sera fermé à la circulation ce jour-là de 9h à 14h. Pour accéder à l'événement, des parkings seront à disposition au pied du pont, côté Saint-Nazaire et côté Saint-Brevin. Renseignements sur le site <http://inforoutes.loire-atlantique.fr/TSLP>.

